

L'HEURE DES PROJETS

L'ANNÉE ACADÉMIQUE QUI COMMENCE VOIT L'ARRIVÉE À LA TÊTE DE L'ULg D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE : AU RECTORAT LE PR WILLY LEGROS, AU VICE-RECTORAT LE PR BERNARD RENTIER, AU POSTE D'ADMINISTRATEUR LE PR LÉOPOLD BRAGARD. MOT D'ORDRE COMMUN : PRIORITÉ À L'ESPRIT DE CONCERTATION ET À L'ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE AUSSI AMBITIEUSE QUE COHÉRENTE.

Propos recueillis par Pascal Durand

LE MONDE
L'UNIVERSITÉ

Le message du nouveau recteur de l'université, le Pr Willy Legros, tient en trois mots, qui sont aussi trois enjeux : référence, compétence, internationalisation.

Liège Université : À l'aube de votre rectorat, quelle ambition formez-vous pour l'université de Liège ?

Willy Legros : D'abord et avant tout d'en faire une université de rayonnement international, ce qui exige évidemment, dans une situation où la concurrence interuniversitaire est de plus en plus âpre, de grands investissements d'énergie et une disponibilité accrue de chacun, avec des moyens financiers qui, eux, n'évoluent pas dans le bon sens. Depuis la chute du mur de Berlin, les décisions, les échanges et la communication se font à l'échelle mondiale. Une université digne de ce nom doit prendre sa place dans ce concert planétaire : si elle reste à l'échelon local, elle cesse d'être une université pour devenir une sorte de grande école. Au niveau de la Communauté française, il est important, d'autre part, que notre université assume et affermisse son rôle d'institution publique, pluraliste, ouverte à la vraie liberté, qui naît du dialogue entre des tendances et des orientations diverses. Au niveau wallon et dans la situation de malaise politique, social, économique et judiciaire que notre région traverse, je suis convaincu, enfin, que l'université de Liège peut jouer un rôle à la fois créatif et fédérateur, par sa hauteur de vue, sa pluridisciplinarité, son ouverture d'esprit et sa capacité à s'affirmer en tant que pôle de référence et de compétence.



Nouveau recteur de l'ULg, Willy Legros souhaite avant tout faire de notre université un pôle de référence internationale.

L.U. : Pour vous, l'université a donc un rôle moral à jouer ?

W.L. : Tout à fait. Notre société a un besoin criant de débat. Nous vivons dans un monde médiatique, sous la pression de l'instant, du court terme, de la pensée unique, et dans l'oubli trop fréquent que l'individu appartient à une collectivité vivante. Une université publique, c'est-à-dire au service du public, doit être le lieu d'une réflexion de fond, libérée des enjeux partisans et des vues étroites, qui substituent l'objectif de la rentabilité à l'exigence de l'humain. Cette réflexion fait cruellement défaut à notre société, tant dans le champ politique que dans le champ économique. Il en résulte que les grandes institutions d'enseignement se voient soumises à une politique

pensée en fonction de rendements rapides et de profits financiers, alors que l'éducation, la formation ou la recherche ont non seulement une valeur intellectuelle intrinsèque mais ne génèrent leurs effets qu'à long terme...

L.U. : Comment contribuer à l'internationalisation de l'université ?

W.L. : Il ne s'agit pas seulement, même si c'est un facteur très important, d'encourager la mobilité de nos étudiants, de nos chercheurs, de nos enseignants. Il s'agit aussi, compte tenu du rôle que notre université doit selon moi jouer dans le tissu économique local, de s'aviser que les centres de décision des entreprises ne se trouvent plus, ou plus seulement, en Wallonie. Avant de se répercuter

au niveau régional, les grands projets de recherche de science fondamentale ou appliquée se négocieront au niveau international. On ne le dira jamais assez : donner à l'université une envergure et une aura internationales, renforcer à la fois ses atouts et la visibilité de ses atouts, c'est aussi lui donner les moyens d'affronter la concurrence dans le financement des grands projets qui décideront de son avenir. Il est évident, cela dit, que l'université de Liège ne peut pas être la première dans tous les secteurs du savoir ou de la recherche. Mais il ne faut pas pour autant tomber dans la démarche simpliste qui consisterait à définir tel secteur prioritaire et à y concentrer toutes nos forces. Les pôles de compétences évoluent, en fonction des connaissances et des hommes. Nous devons développer nos pôles existants, mais aussi préparer ceux de demain.

L.U. : Dans cet échiquier international, voyez-vous des cases où nous devons avancer des pions dès maintenant ?

W.L. : On pense tout de suite à la France, bien entendu, mais aussi à l'Allemagne, dont le rôle va grandissant en Europe depuis sa réunification et l'implosion du bloc soviétique. Mais il faut anticiper l'avenir. Un rapport international a révélé qu'en 2005, dans les quinze pays qui seront les premiers économiquement, neuf sont aujourd'hui encore parmi les pays en voie de développement. Nous devons prendre nos marques dans ces régions du monde, par exemple en Malaisie, au Vietnam ou en Indonésie. Nous devons également tourner nos efforts vers l'Afrique du Nord et l'Afrique centrale, mais aussi vers les pays d'Amérique du Sud, le Brésil, l'Argentine ou le Chili, avec lesquels nos relations doivent être approfondies, parce que ces pays vont connaître des taux d'expansion fulgurants.

L.U. : L'internationalisation, c'est aussi la circulation des informations. Aujourd'hui, avec Internet, le monde habite notre ordinateur...

W.L. : Bien évidemment. Il est fondamental qu'une institution comme

la nôtre prenne place dans la nouvelle ère de la communication, de la numérisation, que ce soit dans son fonctionnement interne ou dans ses rapports avec l'extérieur. Il faut achever au plus tôt, d'un côté, le développement de notre réseau Intranet : il faudra que chaque collègue, que chaque service possède sa console à partir de laquelle il sera en contact permanent avec toute l'institution. Car demain l'esprit de corps passera aussi par l'information quotidienne et automatique. D'autre part, il faut développer une politique globale et cohérente de l'informatisation. La communication évolue très vite et requiert des professionnels. Il ne suffit pas d'avoir un contenu à diffuser, encore faut-il que ce contenu passe par une forme pertinente et efficace. L'image de notre université dans le monde de demain est également à ce prix.

L.U. : Pour que l'université s'affirme comme un pôle de référence, encore faut-il qu'elle ne soit pas amputée de ses forces et de ses atouts. Les projets de regroupement des universités ne risquent-ils pas, s'ils se réalisent, de réduire la marge de manœuvre de chacune d'entre elles - dont la nôtre ?

W.L. : Un peu d'histoire. On a singulièrement manqué de clairvoyance lorsqu'il y a trente ou trente-cinq ans, des décisions politiques ont procédé à l'essai de l'essaimage des universités. Le résultat en est qu'en Communauté française, pour 4 millions et demi d'habitants, nous avons neuf centres universitaires : densité unique au monde... Un regroupement des universités pour certains départements ne me gêne pas, pour autant qu'il soit opéré dans le sens de la compétence et dans un esprit de véritable équilibre. Notre institution, qui, je le rappelle, est la seule université complète et publique de la Communauté française, ne doit pas craindre la reconfiguration qui se profile. Depuis que la faculté de Médecine vétérinaire s'est intégrée au Sart Tilman, elle a acquis une renommée internationale. Le contact avec d'autres facultés, l'ouverture à la pluridisciplinarité

suite page 6

AUTORITÉS ACADÉMIQUES

RECHERCHE

B iologiste, spécialiste en virologie, le vice-recteur Bernard Rentier entend placer la concertation des programmes de recherche au centre de ses préoccupations.

Liège Université : Quelles seront vos priorités en matière d'aide à la recherche ?

Bernard Rentier : Ce seront essentiellement des priorités financières, parce que c'est là, qu'on le veuille ou non, le nerf de la guerre. Nous avons d'excellentes équipes de recherche, nos succès internationaux le montrent. Un effort considérable a été fait ces dernières années dans l'obtention de crédits au niveau européen, mais je crois qu'on peut encore améliorer le score. Nous manquons encore de programmes concertés. La raison principale en est la lourdeur des démarches à engager, pourtant indispensables. La cellule Recher-



Bernard Rentier : « Offrons nos services à la collectivité ».

che et Développement fait un excellent travail, mais peut-être conviendrait-il de la rapprocher davantage encore des chercheurs en développant un système de conseil, d'aide

logistique. Les scientifiques sont les mieux placés pour construire leur programme, mais tous n'en ont pas l'habitude. Il s'agira de les aider, de leur indiquer comment rendre effica-

ce le montage d'un projet, tout en les déchargeant de certaines démarches souvent rebutantes.

L.U. : Ce soutien logistique devra sans doute être pensé différemment selon qu'il s'agit de recherche appliquée ou de recherche fondamentale.

B.R. : Le moyen d'arriver à l'efficacité ne passe pas en effet, d'un côté et de l'autre, par le même chemin. La recherche fondamentale et la recherche appliquée obéissent à des logiques différentes. Ceci dit, il n'y a pas lieu de les cloisonner complètement : ce serait, chose catastrophique, diviser l'université en deux institutions, l'une dite lucrative, l'autre dite pure, alors que l'une doit nourrir l'autre. Sans doute ce message passe-t-il difficilement : on conçoit qu'un chercheur qui dépense beaucoup d'énergie dans le domaine de la recherche appliquée vole d'un mauvais œil qu'une partie de ses gains soit redistribuée auprès de collègues n'ayant pas à engager ce type d'efforts. Mais nous devons faire table rase de nos préjugés. Il n'y a pas d'opposition absolue entre recherche appliquée et recherche fondamentale. Et bien des chercheurs qui croient, vu la spécificité de leur discipline, ne pas pouvoir fournir des services à la collectivité sont en réalité à même de le faire. Je pense par exemple aux domaines des langues (notre Institut des langues vivantes peut s'ouvrir au public, aux entreprises), de la pé-

dagogie ou de la psychologie. L'une de nos tâches est d'aider à cette prise de conscience.

L.U. : L'écart entre la Flandre et la Communauté française en termes de crédits de recherche est en train de s'élargir. Comment y remédier ?

B.R. : Au niveau du Fonds national de la Recherche scientifique, le déséquilibre est tout à fait flagrant en effet. Le recteur et moi-même serons présents à son Conseil d'administration, ce qui est une bonne chose en termes d'efficacité et d'harmonisation des choix. Nous avons l'intention de réunir au moins une fois par an les membres des commissions de manière à coordonner les stratégies à développer. Mais, au-delà, nous devons faire comprendre aux autorités politiques que les stratégies de recherche dépassent largement le cadre local de l'université de Liège. Sur ce plan, le Conseil des recteurs francophones doit continuer à jouer un rôle crucial en vue d'une politique cohérente et solide. Il faut favoriser la constitution d'équipes tant intrauniversitaires qu'interuniversitaires, de groupes multidisciplinaires sur un thème défini, de manière à fédérer les efforts, à afficher un nombre plus important de publications. Notre impact sur la scène internationale n'en sera que plus puissant, de même que notre crédibilité auprès des organismes subventionnant la recherche.

ADMINISTRATION

E n la personne de Léopold Bragard, doyen de la faculté d'Économie, c'est un spécialiste de la gestion d'entreprise qui succède à René Grosjean au poste d'administrateur.

Liège Université : Quels enjeux fixez-vous dès maintenant à votre mandat d'administrateur ?

Léopold Bragard : Le premier enjeu que je me fixe est fortement lié à la personnalité du nouveau recteur. Le recteur Bodson a été un excellent et un grand communicateur et il a donné à l'université la place qui lui revenait dans la cité. Une des préoccupations de M. Legros est de donner à l'université, peut-être plus encore que par le passé, un rôle dans le développement économique de la région, non seulement par la recherche pure ou la recherche appliquée, mais aussi

par le développement de l'esprit d'entreprise chez nos étudiants. Je partage entièrement ce point de vue et je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour aider le recteur dans cette direction. Notre intention commune, qui reflète l'affinité de nos idées, est précisément de travailler en équipe, de façon très souple et soudée. Cet esprit d'équipe et d'ouverture sur la région sera un atout important dans la défense des intérêts de l'université à l'avenir. Il est en effet indispensable que le monde socio-économique et le monde politique prennent pleinement conscience du fait que l'université n'est pas seulement un pourvoyeur de diplômés mais qu'elle a aussi un rôle à jouer dans le développement économique régional.

L.U. : On a salué comme un puissant atout, lorsque votre nom est sorti des urnes, votre double qualité de professeur de gestion et de doyen de la faculté d'Économie. En quoi l'expérience académique qui est la vôtre contribuera-t-elle à votre efficacité ?

L.B. : Aux expériences que vous soulignez, il y a peut-être lieu d'ajouter celle de directeur du Centre de recherche et de documentation PME, expérience qui m'a amené à gérer un certain nombre de contrats et donc à traiter avec l'administration notamment en termes d'engagements de personnel et de gestion des



Pour Léopold Bragard, il est nécessaire de développer l'esprit d'entreprise chez les étudiants.

comptes. Cette triple expérience d'enseignant, de doyen et de directeur d'un centre de recherches me permettra d'acquiescer rapidement

une vue globale de la gestion d'une institution de l'importance de l'ULg. Venant de l'extérieur de l'université, il faudrait un temps d'adaptation

assez long pour en percevoir toute la complexité. Or, la deuxième priorité que je me fixe est d'améliorer la circulation de l'information et la communication en utilisant de manière optimale les outils qui ont été mis à notre disposition. Cette amélioration devrait conduire à une coopération plus efficace encore entre l'administration et les facultés en fédérant les intérêts communs dans une stratégie cohérente.

L.U. : L'administrateur sortant a associé son nom à de grands projets immobiliers. Le transfert de l'université au Sart Tilman n'est pas encore achevé, loin de là. Avez-vous déjà, en ce domaine, des objectifs précis ?

L.B. : Ce qui restera en effet plus spécialement attaché au nom de René Grosjean, c'est le rôle qu'il a joué dans les grands projets auxquels il a donné l'impulsion avec le recteur Bodson. Je pense notamment à la dotation immobilière et à la liaison-village, qui va enfin réaliser la nécessaire ouverture du campus du Sart Tilman sur l'espace urbain environnant. Pour ma part, il est trop tôt pour parler d'objectifs précis en la matière. Ce que je peux dire dès maintenant, c'est qu'il faudra trouver des ressources nouvelles pour achever le transfert au Sart Tilman. C'est cet objectif qui va préoccuper les nouvelles autorités. La suite du transfert dépendra du succès de cette démarche.

AUTORITÉS ACADÉMIQUES

L'UNIVERSITÉ-MONDE

(suite de la page 4)

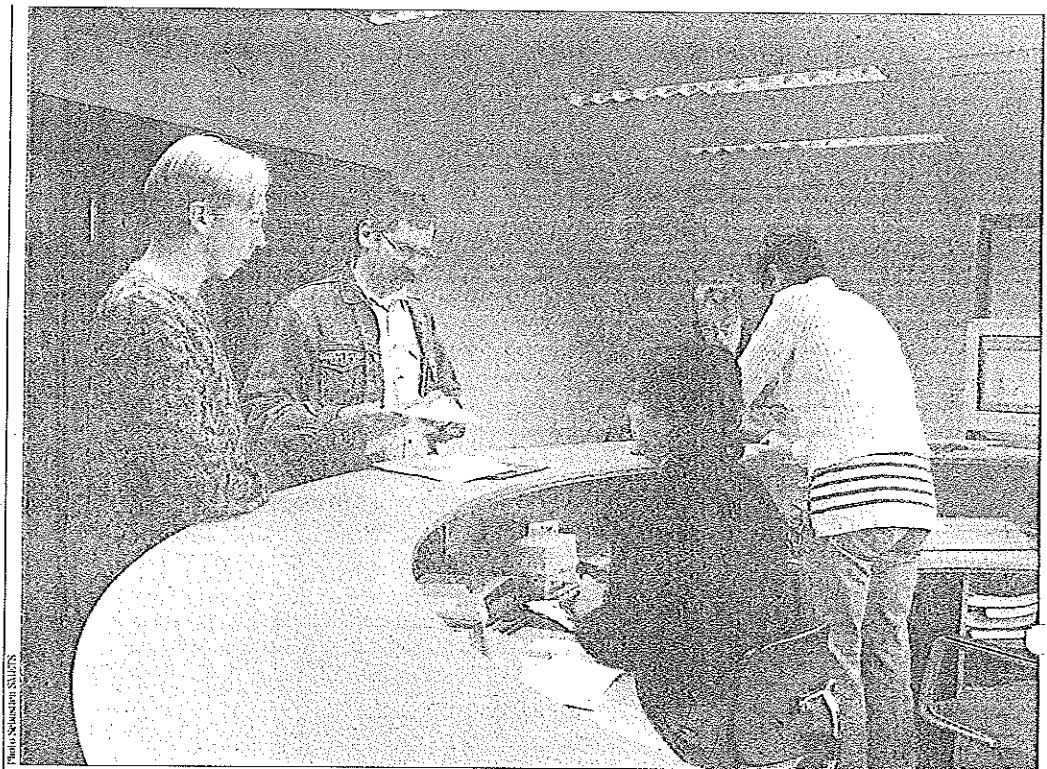
ont créé une dynamique extrêmement positive. J'ai la conviction qu'un centre de compétence comme l'ULg représente un puissant pôle d'attraction, vers lequel on se tournera bien plus qu'on ne s'en écartera.

L.U. : *S'il est à l'ordre du jour, le financement des troisièmes cycles n'est pas encore acquis. N'est-ce pas à ce niveau qu'il faut porter l'essentiel des efforts ?*

W.L. : Si j'insiste sur les centres de compétence, c'est parce que ceux-ci se situent essentiellement au niveau des deuxième et surtout troisième cycles. Nous ne parcourons au niveau international que si nous développons des troisièmes cycles de très haut niveau. Cela demandera de l'énergie et du temps et il est vrai que les collèges sont déjà surchargés. Il faut donc des motivations à la hauteur de l'investissement à consentir. Dans certaines universités, les troisièmes cycles sont financés par des sources extérieures. Il faudra prévoir qu'une partie des ressources revienne aux services qui les ont obtenues.

L.U. : *L'obstacle actuel, chacun le sait, gît dans le mode de financement des universités...*

W.L. : Avec le temps, le financement au nombre d'étudiants a démontré son ineptie. Il a provoqué une concurrence stérile entre les universités. La concurrence doit se faire au niveau international, et non pas à l'intérieur de la Communauté. Cette loi de financement doit donc être revue, sur une base définie en fonction de la grandeur de l'institution et de ses besoins effectifs, et modulée par un terme variable pouvant dépendre, à la rigueur mais pas seulement, du nombre d'étudiants. Les recteurs des différentes universités francophones doivent négocier pour que les troisièmes cycles puissent être transversaux, avec un partage des infrastructures ou des outillages technologiques. Non seulement on ne peut plus faire tout partout en matière de recherche, mais celle-ci est insuffisamment financée, avec un saupoudrage qui conduit à une véritable dilapidation des ressources. Le temps du chercheur isolé travaillant entre les seuls murs de son laboratoire est révolu. J'y insiste encore, car c'est là mon principal objectif : nous devons favoriser la formation d'équipes de dimension critique, pluridisciplinaires, et reconnues au niveau international.



INSCRIPTIONS À L'ULg : GARE AUX RETARDATAIRES

La Communauté française ayant décidé de ne plus prendre en compte, pour le financement des universités, les étudiants inscrits après le 1^{er} janvier 1998, les délais d'inscription ont été raccourcis. La date limite absolue tombe le 16 décembre 1997. Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois devaient le faire avant le 26 septembre. Les étudiants en situation particulière (réussite d'un examen d'admission, décision des autorités universitaires) peuvent cependant bénéficier d'un délai de grâce jusqu'au 31 octobre. Au-delà, une dérogation du Recteur, après avis du doyen de la faculté concernée, est exigée. Les réinscriptions, quant à elles, s'effectuent par correspondance, le paiement devant être enregistré par le service comptable pour le 15 octobre. Le service des inscriptions restera toutefois accessible jusqu'au 31 octobre aux étudiants qui n'auront pu effectuer leur démarche par correspondance. Après quoi et jusqu'au 16 décembre, toute réinscription sera soumise à l'obtention d'une dérogation auprès du Recteur.

PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS

DOYEN

Bernard Jurion, professeur ordinaire, a été élu doyen de la faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales. Il succède au professeur Léopold Bragard élu administrateur de l'ULg le 11 juin dernier.

NOUVEAUX PROFESSEURS

Seront promus au rang de professeurs ordinaires à la date du 1^{er} janvier 1998 : Juliette Dor (Philosophie et Lettres), Guy Dandrisse, Georges Fillet et Nicolas Jacquet (Médecine), Jean-François Desreux et André-Mathieu Fransolet (Sciences), Serge Feld (Économie, Gestion et Sciences sociales), Michel Herbiet (Droit), Jean Marchal et Hung Nguyen-Dang (Sciences appliquées).

Seront nommés professeurs à temps plein à partir du 1^{er} janvier 1998 : François Brouers et Jean-Claude Collinval (Sciences appliquées), Marianne Debry et Edo Tirelli (Psychologie et Sciences de l'Éducation), Franklin Dehousse (Droit), Jacques Defourny (Économie, Gestion et Sciences sociales), Vincent Demoulin et Alfred Noël (Sciences), Pol-Pierre Gosslaux (Philosophie et Lettres), Michel Limme et Philippe Mahieu (Mé-

dicine), Bertrand Losson (Médecine vétérinaire), Adrien Masset (Droit) et Jean Meion (Psychologie et Sciences de l'Éducation) seront, quant à eux, à la même date, promus au rang de professeurs à temps partiel.

À la date du 1^{er} janvier 1999, seront promus au rang de professeurs ordinaires : Jean-Marie Bouqueneau (Sciences), Serge Bredart (Psychologie et Sciences de l'Éducation), Albert Corhay et François Pichault (Économie, Gestion et Sciences sociales), Michel Crine (Sciences appliquées), Pierre Lekeu et Didier Serteyn (Médecine vétérinaire), Marcel Otte et Onhan Tunca (Philosophie et Lettres), Xavier Parent (Droit).

Sont nommés chargés de cours à la date du 1^{er} mai 1997 : Marie-Paule Defresne, docteur en médecine (faculté de Médecine), Jacques Gernay, licencié en sciences sociales et en sciences économiques et financières, Jacques Marene, docteur en sciences de l'environnement et en sciences et Yves Mertens, titulaire d'un Ph.D. in economics (faculté d'Économie, de Gestion et de Sciences sociales).

PRIX ET DISTINCTIONS

Fabien Boniver, étudiant terminant la première licence en

science mathématique avec la plus grande distinction et les félicitations du jury, a reçu le prix H. Garnir décerné par l'Association des Licenciés et Docteurs en Sciences mathématiques de l'Université de Liège (AMULg). Grégory Soyez, étudiant terminant la première candidature en science mathématique et la première candidature en science physique avec, à chaque fois, la plus grande distinction et les félicitations du jury, a quant à lui reçu le prix O. Rozet également décerné par l'AMULg.

Philippe Delfosse et Philippe Jacques, chercheurs au Centre wallon de biologie industrielle (ULg FUSAGx), ont reçu le prix Wernaers pour leurs recherches sur "la biotechnologie : de l'artisanat à l'innovation technologique".

Édouard Delruelle, chargé de cours (Philosophie et Lettres) a été élu membre du Comité éthique du Conseil scientifique et éthique de prévention du SIDA mis en place par la Communauté française.

Salim Djenidi, premier assistant à la faculté des Sciences, a reçu le prix Wernaers pour ses recherches sur "la connaissance de l'océan côtier dans une perspective de gestion durable de l'environnement".

Nicole Haesenne, docteur en Philosophie et Lettres, est nommé membre du Conseil du Livre de la Communauté française et représentante des bibliothèques universitaires et scientifiques.

Paul Lewalle, professeur ordinaire à la faculté de Droit, a été nommé au Conseil d'État.

Agnès Noël, chercheur qualifié FNRS au laboratoire de biologie générale, a reçu le prix Henny C. Dirven.

L'Académie royale de Médecine a élu Raymond Limet, professeur ordinaire, département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique et M. Ansay, département de pharmacologie-toxicologie, au titre de membres titulaires, ainsi que Jacques Boniver, Doyen de la faculté de Médecine (département d'anatomie et cytologie pathologiques) au titre de correspondant national.

Philippe Rayhon, chercheur qualifié FNRS, service d'histoire contemporaine, a reçu le prix Octave Servalis décerné par l'Association des amis de l'ULg, ainsi que le prix d'Histoire Georges Goyau de l'Académie française, pour son ouvrage intitulé *La mémoire de la Révolution française, entre Liège et Wallonie* (Bruxelles, Labor, 1996).